



Jean-Raymond Garcia  
PHOTO SAMUEL GARCIA

Lorsqu'en avril 2009, Jean-Raymond Garcia prend la direction du département cinéma et audiovisuel de l'Agence culturelle du Conseil régional d'Aquitaine (Écla), la Région Aquitaine, ainsi que différents conseils généraux (comme les Landes et les Pyrénées atlantiques) cherchent à créer des conditions de soutien au cinéma et à l'audiovisuel renouvelés<sup>1</sup>. Une réflexion collective s'engage entre l'agence, les services des collectivités et les professionnels, avec le souci constant de rester au plus près de la réalité professionnelle aquitaine pour mieux l'inscrire dans un contexte politique national dont la tendance forte reste le centralisme. Rencontre avec Jean-Raymond Garcia à la veille de la première commission mettant en œuvre les nouveaux règlements du fonds de soutien à la création et à la production cinématographique et audiovisuelle de la Région Aquitaine, un des aboutissements du processus engagé ; une démarche démocratique exigeante à laquelle nous avons souhaité consacrer un dossier afin de déplier cette réflexion en acte.



Tournage au camp de Sabra et Chatila à Beyrouth en 2011 d'*Ibn Battutâ*, long métrage de Tariq Tegui, coproduit par Captures productions, Mirrors, Neffa Films et Zendj, soutenu par le Conseil régional d'Aquitaine © CAPTURES PRODUCTIONS PHOTO FRÉDÉRIC LEMAIGRE

Nahla : Qu'est-ce que tu photographies, il n'y a rien ?

Ibn Battutâ : Justement, j'essaie de voir comment cela devient.

Dialogue extrait de la note d'intention intitulée *Figures dans un paysage* de Tariq Tegui

## La reformulation aquitaine : une éditorialisation des fonds de soutien

### Créer les conditions d'une récurrence d'activité

**Julia Laurenceau :** En quoi a consisté le processus que vous avez initié en Aquitaine ?

**Jean-Raymond Garcia :** La première partie de notre travail à Écla a d'abord été de renouer avec les professionnels régionaux, passablement échaudés par les mandatures précédentes, pour mettre en place des groupes de travail associant producteurs et auteurs. L'apport des auteurs a été déterminant, puisque l'Association des auteurs de l'image et du son en Aquitaine (Atis) a effectué une étude remarquable recensant et établissant la situation économique des auteurs de la région. Cela a révélé qu'en Aquitaine, la majorité des auteurs sont isolés avec des pratiques plus préprofessionnelles qu'authentiquement professionnelles et dans une forte précarité. Il s'agissait aussi d'instaurer un débat collectif entre les services et la représentation du politique, c'est-à-dire les services techniques du cabinet du président de Région, la Direction des affaires culturelles, les représentants des auteurs-réalisateurs et des producteurs ; de poser le point de vue de chacun. Après, est-ce que le point de vue des auteurs ou des producteurs correspond à l'intérêt du Conseil régional ? Pas forcément. Quand je suis arrivé, la Région Aquitaine existait surtout au titre de l'accueil de tournages qui, par nature, prend peu en considération la création et la production en région, qui focalise l'ensemble de l'activité sur le long métrage ou la fiction télévisuelle et dont un des principaux arguments de conviction est un présumé impact économique. Depuis longtemps une des pierres

<sup>1</sup> Avec l'apport des deux départements, le fonds de soutien à la création et à la production cinématographique et audiovisuelle de la Région Aquitaine a ainsi atteint en 2011, 3 millions d'euros d'engagement, soit 30 % d'augmentation par rapport à 2010.

Créateur en 1991 avec Philippe Germain de l'Atelier de production Centre Val-de-Loire (aujourd'hui CICLIC) qu'il dirige jusqu'en 2003, **Jean-Raymond Garcia** définit à ce titre le soutien à la production de la Région Centre et initie le festival Images en Région à Vendôme. Court métragiste (*Il n'y a rien à faire*, 1997), membre du premier collège de l'avance sur recettes du CNC (2003-2005); conseiller artistique pour les ateliers d'écriture franco-britanniques de Dinard, missionné auprès du ministère de la Culture du Cambodge (2004); il a été aussi conseiller en action culturelle et territoriale pour le Festival international des scénaristes de Bourges, expert mandaté par A2C (société de conseil en cinéma et audiovisuel qu'il a contribué à créer) auprès de la Région Basse-Normandie – dont il est l'un des fondateurs de la Maison de l'image – et de la Ville de Paris (2005-2006); directeur artistique (Tarmak production, Caen, 2006-2009) et producteur (Moviala films, Tours, 2007-2009).

d'achoppement d'une certaine réflexion du cinéma et de l'audiovisuel décentralisé passe par le fait que l'on oppose systématiquement l'économie aux tenants d'une politique de contenu, comme si l'on était dans une démarche de négation de l'impact économique. Or, en fait, ce que nous disons c'est que, si l'audiovisuel est une industrie, c'est une industrie du prototype. Avec des spécificités très fortes. Et donc il faut non seulement la quantifier, mais la qualifier, ne serait-ce que pour avoir des éléments d'appréciation clairs. Quand vous êtes président de Région, ou élu d'une collectivité, vous n'avez pas vocation à vous intéresser de très près aux problématiques du cinéma et de l'audiovisuel. Vous n'êtes pas un élu technicien. J'ai toujours dit qu'une politique régionale ne vaut en pratique que si elle s'engage en connaissance de cause, c'est-à-dire dans une appréhension très concrète, nullement fantasmée, des problématiques et du contexte du secteur, et ce afin d'éviter les contresens. La Région a donc financé une étude qui s'est basée sur des échantillons de films tournés en Aquitaine. On a mis en place une journée professionnelle au Conseil régional et ça nous a permis de tordre le cou à un certain nombre d'idées reçues. Quand vous faites intervenir un professeur d'économie de l'Université de Bordeaux qui, de façon neutre et argumentée, démontre que l'impact "touristico-communico" des films est inquantifiable, c'est quelque chose! On peut alors définir si l'on parle de l'argent lié aux chiffres d'affaires des entreprises audiovisuelles implantées en région, avec pour objectifs le développement de sa communauté professionnelle (que ce soit les auteurs, les réalisateurs ou les techniciens) ou de l'argent de l'hôtellerie, la restauration, la prestation technique et si oui, laquelle.

Demander au Conseil régional s'il a vocation à avoir des génériques à deux vitesses avec la part aquitaine et la part nationale, si l'on va se contenter du "renfort régie à Bordeaux", de réduire nos professionnels en région à des "techniciens de proximité". Ce qui est important et pour tout dire fondamental c'est de créer les conditions de la récurrence d'activité. Et j'insiste, d'une activité bien comprise.

Ainsi, aujourd'hui, Alain Rousset, président du Conseil régional, affirme que s'il y a un effet levier à préserver en matière de cinéma et d'audiovisuel, c'est celui lié à l'argent public qui a pour vocation de réguler le marché. Par conséquent, l'investissement du Conseil régional ne saurait aller que sur des films où l'apport public est déterminant. Autrement dit les films fragiles.

**J.L. : Un soutien qui passe par une aide importante (plafonnée à 15000 euros) au stade où les films en ont, je dirais, le plus besoin, c'est-à-dire l'écriture et le développement que vous regroupez d'ailleurs sous le terme "d'aide" à la conception.**

**J.-R.G. :** Cette somme est celle engagée en faveur du documentaire. Le terme d'*aide à la conception* est emprunté à Pascale Ferran, dans le cadre de sa réflexion engagée avec le Club des 13. J'aime bien ce terme parce que ça me paraît poser une base plus large au processus de création que le strict champ de l'écriture. Ça fait deux ans et demi que l'on est en constante progression sur les dépôts en Région Aquitaine (120 projets pour la prochaine commission). Après, si l'on devait s'arrêter à cette seule logique comptable, ce ne serait pas très intéressant. Ce qui l'est davantage c'est que dans le domaine du documentaire, sur ces deux dernières années, on a vu une génération de candidats qui se saisissait de la question de l'écriture, qui proposait de nouvelles formes; ce que la Région a soutenu. Il y a aussi le souhait qu'il soit possible de déposer des projets qui ne répondent pas aux canons de la continuité dialoguée pour la fiction ou du dispositif intention/traitement pour le documentaire. Des choses qui renouvellent l'inspiration des comités eux-mêmes. C'est un vrai enjeu. On va pouvoir voir très prochainement



films en fabrication

## Ce qui nous reste

Documentaire de 52' d'Alain Giorgetti (HD)

Dans le bois de Sélomont, on ramassait jadis le fer fort à même le sol. Il faut désormais creuser pour récolter ce minerai existentiel : la parole des hommes du fer. Et avant que la nuit ne vienne, ceux qui sont encore là ont forcément des choses à dire...

Production Crescendo films, Mosaïk Tv

## L'invention de l'Alsace

Documentaire de 3 x 26' d'Alexis et Yannis Metzinger (HD)

De 1870 à 1918, une identité alsacienne s'affirme dans les arts et la culture durant la présence allemande. Le film retrace les destins croisés de trois hommes qui ont marqué leur temps : Charles Spindler, chef de file du mouvement artistique alsacien ; Léo Schnug, qui incarne l'impossible filiation d'un Allemand et d'une Alsacienne et Pierre Bucher, dont la vie illustre les espoirs et les désillusions d'un attachement indéfectible à la France.

Coproduction Cerigo films, France Télévisions

## Reims 8 juillet 1962, une journée particulière

Documentaire de 52' de Didier Deleskiewicz (HD)

C'est après trois guerres en trois quarts de siècle que la réconciliation des deux États fondateurs historiques de l'Europe, la France et l'Allemagne, fut officiellement scellée à Reims le 8 juillet 1962. Six mois plus tard, le 22 janvier 1963, ils signent à l'Élysée un traité d'amitié. Nous nous efforcerons de retracer l'histoire de ces traités et leurs conséquences, au travers des personnalités de ses protagonistes, De Gaulle et Adenauer, par des entretiens avec les derniers témoins de ces événements et avec des historiens ayant étudié les archives de l'époque.

Coproduction Ere production, France 3 Champagne-Ardenne

## À quoi sert le foot

Documentaire de 52' de Roland Muller (HD)

Strasbourg est, depuis 2011, représentée par une équipe de football classée au cinquième niveau national, en championnat de France amateur (CFA2). Il y a six ans, cette même équipe remportait la coupe de la Ligue et rencontrait encore des grands d'Europe comme l'Inter de Milan... Le Racing, qui a porté haut les couleurs alsaciennes et françaises de par l'Europe, n'est plus rien, ou presque! Le film retrace la descente aux enfers et l'utopie qui préside à la renaissance du Club.

Coproduction Ere production, France 3 Alsace

## Le roi du Mont Ventoux

Documentaire de 75' et 52' de Fons Feytaerts (HD)

2013, centième édition du Tour de France. Et si la plus belle des courses n'avait jamais eu lieu? Celle qui réunit, dans une compétition haletante, cinq héros du cyclisme pour un contre-la-montre inédit. C'est ce que propose ce documentaire de science-fiction sportive, qui s'affranchit du temps pour une fascinante réflexion sur l'histoire du cyclisme.

Coproduction Seppia, Associate Directors, Stenola, EIE, Fluxfilm

Tariq Tegua (béret) avec son chef-opérateur sur le tournage d'*Ibn Battutâ*  
© CAPTURES PRODUCTIONS PHOTO FRÉDÉRIC LEMAIGRE

En bas de gauche à droite, deux films soutenus par le Conseil régional d'Aquitaine :  
À moi seule de Frédéric Videau, produit par les Films Hatari  
© PYRAMIDE

L'oiseau d'Yves Caumon, produit par Blue Monday productions  
et Yves Caumon sur le tournage  
© FILMS DU LOSANGE



ce que vont donner les projets de films qui ont bénéficié de cette attention préalable. Et puis il y a des films qui ne se feront pas, mais ce n'est pas grave, parce que les services de la Région ont tout à fait assimilé qu'il n'y a pas de garantie de bonne fin pour ce type de soutien. Par conséquent, un réalisateur qui n'a pas concrétisé ne traînera pas ça comme une espèce de pénalité sur les exercices à venir.

**J.L. : Le bureau des auteurs que vous avez créé fait également partie de cette attention préalable forte ?**

**J.-R.G. :** Si l'on a une politique publique à incarner, c'est celle d'un accompagnement personnalisé. Tout le monde se revendique de l'accompagnement des auteurs. Mais qu'est-ce que cela veut dire ? C'est très concret ! C'est par exemple qu'un auteur assiste aux commissions d'aides sélectives, en ayant lu les projets déposés, sans voter évidemment, pour qu'il puisse voir ce que c'est à la fois la tension pour un auteur et un producteur d'être candidat et l'attention que c'est pour un jury professionnel scrupuleux d'étudier les dossiers. C'est permettre qu'une télévision de service public comme Bip TV en Région Centre s'intéresse à des projets de films aquitains en l'invitant à des festivals régionaux ; c'est mettre à disposition un réseau professionnel. Mais ça, c'est quasi constitutif de mon recrutement en Aquitaine. Dans l'offre d'emploi à laquelle j'ai répondu, la question du réseau était inscrite. Pour ma part je n'ai pas d'autre vocation que de prendre ça au pied de la lettre. Je suis passé par là, je sais, c'est compliqué, et pour moi, les politiques publiques, elles se doivent d'être prodigues. De plus, toutes ces propositions concrètes soit tirent vers le haut, soit retirent du monde professionnel des aspirants.

Un des premiers rôles du bureau des auteurs, c'est l'orientation. De tels bureaux des auteurs émergent dans plusieurs régions et j'ai l'intuition que ces dispositifs annoncent une nouvelle donne, un nouvel investissement des politiques décentralisées qui prennent acte de l'absence préjudiciable d'engagement, pas seulement financier, du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC).

## Dessiner un environnement territorial cohérent

**J.L. : Durant l'étude que vous avez menée, vous n'avez pas consulté les diffuseurs ?**

**J.-R.G. :** Nous les avons abordés plus tard avec l'élaboration du contrat d'objectifs et de moyen entre la Région Aquitaine et la chaîne locale privée TV 7, adossée à la presse régionale, qui a abouti à ce qu'ils préachètent sept courts-métrages fiction ou documentaire, deux 52' et s'apprennent à coproduire un magazine d'intérêt culturel. Concrètement, en faveur du court métrage fiction ou documentaire de 10 à 15', cela veut dire 6000 euros en numéraire, ce qui permet de solliciter le compte de soutien à l'industrie des programmes audiovisuels du CNC (COSIP). Ça aurait été inenvisageable que le pré-achat de TV7 dans le cadre de la convention ne soit pas compatible avec les critères d'accès au CNC. Selon moi, pour qu'un

environnement territorial soit harmonieux, il faut qu'il soit fondé sur un trépied qui est l'aide aux œuvres (les règlements d'intervention), l'aide aux entreprises (les programmes d'activités) et les conventions d'objectifs et de moyens avec les télédiffuseurs. Si l'on active ces trois axes en même temps, on peut avoir un paysage audiovisuel cohérent. Je n'ai pas dit luxueux, confortable. J'ai dit cohérent. Et ça aujourd'hui, c'est la Région Bretagne.

**J.L. : Et France 3 Aquitaine ?**

**J.-R.G. :** France 3 Aquitaine est majoritairement sur du documentaire. Il y a en Aquitaine une diversité de propositions qui, à mon sens, doit être prise en considération, je pense à l'animation, à des programmes courts en fiction, à des documentaires qui sortent des sentiers battus ou encore à du magazine d'intérêt culturel. À France 3 Région, on est dans du 52' et on ne sort pas de là. C'est très dommage.

**J.L. : L'ouverture du fonds aux projets de films sans diffuseur est liée à ce constat ?**

**J.-R.G. :** La question est : l'activité de création et de production de contenu doit-elle nécessairement passer par une économie de chaîne ? Il serait utile d'interroger l'audience des documentaires télévisuels coproduits par les France 3 Région et l'incapacité de ces films à être vus ailleurs puisqu'ils n'accèdent pas à l'exposition en festivals ni à l'export. Un film hors télévision ce n'est pas un film non vu... C'est comme la billetterie non commerciale, ça ne signifie pas billetterie gratuite. C'est autre chose. C'est sûr qu'un film sans diffuseur peut difficilement prétendre à une économie de production COSIP, etc. Mais c'est là qu'il y a la question fondamentale du producteur. Un producteur se doit, outre sa collaboration artistique avec l'auteur, de mener une vraie réflexion pour déterminer des solutions économiques adaptées au-delà de l'ingénierie financière basique (CNC, diffuseur télévisuel, fonds régionaux). C'est aussi une question nationale. Je ne comprends pas que le CNC, qui est présent sur des manifestations, et pas des moindres, comme le Festival international du documentaire à Marseille (FID), les



Tournage à Beyrouth de *Ibn Battutâ*  
© CAPTURES PRODUCTIONS PHOTO FRÉDÉRIC LEMAIGRE

États généraux du documentaire de Lussas, où à l'évidence les sélections témoignent d'un déficit d'engagement des chaînes, n'en tire aucune conclusion.

## Pourquoi on aide ?

Dans le courant des années 90, il y a eu un mouvement ultra-favorable à la production décentralisée liée à des personnalités fortes parmi les producteurs en région, à l'émergence des formations Produire en Région, aujourd'hui Eurodocs, à des chaînes locales volontaristes. Le mouvement organisé par le service de l'action territoriale du CNC a largement contribué à cette dynamique prometteuse. Mais aujourd'hui, tout cela est mis à mal. Le dispositif du 1 pour 2 ne devait pas créer une homogénéisation des politiques régionales<sup>2</sup>. C'est le cas notamment parce que le CNC, alors qu'il s'agit de convention de partenariat, n'est pas suffisamment attentif aux spécificités des contextes décentralisés. Bien sûr, les conventions CNC Région, indépendamment des conventions historiques qui ont favorisé la légalisation de l'intervention des Conseils régionaux en matière de soutien à la création et à la production, ont permis que toutes les Régions aient maintenant un fonds de soutien. Après, la question, c'est comment les utilisent-elles ? Face à ce "conformisme", il y a pour moi une nécessité de repenser les aides régionales un peu à l'aune de ce qu'a pu être l'unité fiction télé d'ARTE à l'époque de Pierre Chevalier. C'est-à-dire une extrême subjectivité, et donc une éditorialisation des fonds de soutien. Cela nécessite de se demander comment se passer des comités d'experts ou du moins, comment les rendre plus audacieux. C'est un débat, nous le partageons très peu entre nous et pas davantage avec le CNC. C'est frustrant car ce qui fonde notamment l'intérêt des politiques décentralisées, c'est leur possibilité d'être un laboratoire, un lieu d'expériences, dans un retour vers le national... Désormais à l'avance sur recettes, les candidats sont reçus lors d'un oral, eh bien cette démarche avait été adoptée par de nombreuses Régions vingt ans plus tôt !

Je pense que mon boulot c'est "produire" des politiques territoriales. C'est ambitieux, ça implique une subjectivité, mais pas une personnalisation. D'où la nécessité d'une pédagogie réciproque, du partage, de la confiance, de l'échange entre pratique institutionnelle et professionnelle. Ainsi, être

2 Les **fonds régionaux de soutien à la création et à la production cinéma et audiovisuel** bénéficient d'un abondement du CNC sur des crédits issus du compte de soutien aux industries cinématographiques et audiovisuelles (à hauteur de 1 euro du CNC pour 2 euros investis par la Région) sur des objets définis dans des conventions. « Afin de répondre au plus près à la réalité du paysage audiovisuel régional et aux intérêts de la filière professionnelle régionale », la région Aquitaine a engagé de nouveaux soutiens, hors 1 pour 2. Il s'agit de l'**aide à la production de documentaire de création** initié par des structures associatives, de l'**aide à la production aux magazines d'intérêt culturel télédiffusé** et de l'**aide au programme d'activités d'entreprise**. Les **aides à la conception**, également sans participation financière du CNC, existaient déjà avant les nouveaux règlements de 2012 sous le terme d'aides à l'écriture et au développement.

parvenu à faire que les règlements d'intervention soient votés en Aquitaine est une chose, que les élus qui les ont votés et les professionnels se les réapproprient, au sens noble du terme, en est une autre...

**J.L. : Donc avec cette idée d'extrême subjectivité des comités de soutien, l'aide décentralisée ne serait pas ou plus du tout liée à son territoire ?**

**J.-R.G. :** Autrement en tout cas. Par exemple au générique du film *The Killer Inside Me* de Michael Winterbottom, il y a Film i Väst, qui est l'homologue de nos structures régionales à Göteborg. Qu'est-ce que fait un investisseur comme Film i Väst sur un film indépendant hollywoodien ? Je trouve ça passionnant. Le même Film i Väst, on le retrouve sur *Capitaine Achab* de Philippe Ramos, produit par Sésame films et Florence Borelly à Paris, avec les concours des Régions Centre et Rhône-Alpes.

Ça m'intéresse de poser ça : un territoire d'initiative cinématographique et non plus strictement d'accueil de tournage. L'intérêt public régional peut aussi s'incarner dans cette notion d'initiative, c'est gratifiant, non ?

**Propos recueillis par Julia Laurenceau, Safire Alsace, le 29 février 2012 à Paris**

Le texte intégral des nouveaux règlements du fonds de soutien à la création et à la production cinématographique et audiovisuelle de la Région Aquitaine est téléchargeable directement sur le site de l'Agence culturelle du Conseil régional d'Aquitaine pour la promotion, le soutien de l'écrit, du cinéma, du livre et de l'audiovisuel (Écla) :

[ecla.aquitaine.fr](http://ecla.aquitaine.fr)

Voir aussi l'entretien de Jean-Raymond Garcia réalisé par Nathalie Marcault sur le site de l'association Films en Bretagne, intitulé "Le volontarisme aquitaine", ainsi que le dossier "Pourquoi tu m'aides ? Cinéma, audiovisuel, nouvelles images : présentation critique pour réinventer les aides publiques territoriales en faveur de la création". Édité avec l'aide de la Région Bretagne, de Ciclic, d'Écla Aquitaine, du Syndicat des producteurs indépendants et du groupe Audiens, sous la houlette de Colette Quesson, le dossier propose une analyse des 25 premières années de ces politiques, et formule 14 propositions pour leur "deuxième génération". L'ensemble du document est téléchargeable, son édition papier peut être commandée à Films en Bretagne.

[www.filmsenbretagne.com](http://www.filmsenbretagne.com)